



MURDOCHVILLE

AVIS PUBLIC

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE 13 MAI 2024, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5^e RUE.

Sont présents :

Le maire : Délicsa Roussy

Les conseillers : Poste no 1 : Mathieu Blanchette
Poste no 2 : Harold Mercier
Poste no 3 : Gilles Bernatchez
Poste no 4 : Daniel Fournier
Poste no 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste no 6 : André Minville

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 24-416 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 12-352 DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE.

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller, monsieur André Minville, qu'il présentera lors d'une assemblée ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 12-352 de la Ville de Murdochville.

Le projet de règlement 24-416 – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 12-352 DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE – est déposé auprès des membres du Conseil.

Donné à Murdochville, ce 13^e jour de mai 2024

Nadia Soucy, greffière adjointe